



► Possibilité de poursuivre l'itinéraire avec son véhicule. Direction Pertuis. Après avoir franchi le canal EDF et la voie ferrée sur la RD561, prendre à droite chemin de la Petite Bastide (maison natale de Joseph d'Arbaud). *

- ① Prendre l'avenue d'Albertas jusqu'à la médiathèque. Remonter le cours des Alpes, puis l'avenue de la République jusqu'au monument aux morts.
- ② Rejoindre la place Victor-Hugo et continuer par la rue Emile Zola.
- ③ Prendre la Montée du château et revenir à l'église par la rue Vauvenargues.
- ④ Poursuivre par la traverse de la Libération, puis l'avenue Saint-Pierre jusqu'au portail du Clos. Rejoindre l'avenue de l'Aqueduc romain, en direction des vestiges.

"Sentier historique"

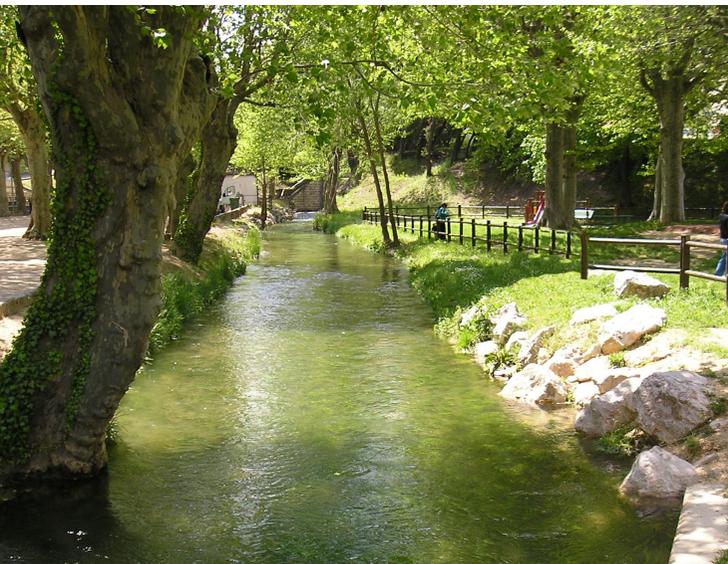


Parcours balisé en bleu

- ⑤ Prendre la Montée du château. Au sommet, prendre le sentier, sur la gauche, vers la chapelle Mère de Dieu.
- ⑥ Continuer sur le chemin en direction de la table d'orientation au sommet de la colline Saint-Claude.
- ⑦ Poursuivre la descente sur la gauche pour rejoindre la route.
- ⑧ Traverser le pont, prendre à droite pour rejoindre le chemin de la Plaine. Rejoindre le village en longeant les berges du Grand Vallat.

*Ce parcours est jalonné de plaques explicatives avec des données historiques sur les bâtiments.

Meyrargues, une commune au coeur d'un Grand Site de France



Réglementation estivale

Dans le souci de protéger le public et de faciliter l'intervention des secours, en cas d'incendie, un arrêté préfectoral restreint les activités dans les espaces naturels des Bouches-du-Rhône.

Du **1^{er} juin au 30 septembre**, l'ouverture des espaces naturels est réglementée :

- En risque d'incendie "faible, léger ou modéré" (orange) : Accès, circulation, présence et travaux dans les massifs autorisés toute la journée.
- En risque d'incendie "sévère" (rouge) : Accès, circulation et présence dans les massifs autorisés toute la journée.
- En risque d'incendie "très sévère ou exceptionnel" (noir) : Accès, circulation, présence dans les massifs interdits toute la journée.

Informez-vous au jour le jour. Pour connaître la situation du jour (ou du lendemain à partir de 18h), appelez le **0811 20 13 13** ou consultez le site de la préfecture :

<http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr>

A découvrir :



Boucle De Jalai

10,1 KM

2h50



Boucle de la Plaine

2,5KM

40mn



MAIRIE DE MEYRARGUES

Avenue d'Albertas
Hôtel de ville- 13650 Meyrargues
Tél. 04 42 57 50 09- fax 04 42 63 46 12-
email : accueil@meyrargues.fr
www.meyrargues.fr

GRAND SITE SAINTE-VICTOIRE

Ferme de Bearecueil
66, allée des Mûriers- 13100 Bearecueil
Tél. 04 42 64 60 90- fax 04 42 64 60 99-
email : contact@grandsitesainte victoire.com
www.grandsitesainte victoire.com



www.grandsitesainte victoire.com



Commune de Meyrargues

Randonner



► Un guide historique sur ce même parcours est également disponible en mairie.

Sentier historique

Grand Site
Sainte-Victoire

